

tranches et s'offrir un verre d'alcool grâce à ce trafic. Parfaitement. Je ne les blâme pas. Je suis bien aise de leur valoir une petite satisfaction. Je préférerais qu'elle ne fut pas alcoolique, mais enfin.... Cette distribution quotidienne de pain coûte, j'imagine, cent francs annuels ou plus ; disons cent francs. Eh bien, j'aimerais infiniment mieux payer cent francs aux contributions directes et ne pas recevoir, vingt fois le jour, la visite de ces braves gens qui met les chiens en émoi, cause un tintamarre affreux et trouble mon travail. Cependant, qu'un député propose de fixer à cent francs d'impôt annuel la cotisation de chaque locataire de villa afin de fonder un asile de chemineaux, vous lirez mille protestations indignées dans les journaux graves, qui estimeront violée la Déclaration des Droits de l'Homme, parce que cet impôt ne serait pas réparti en outre sur tous les non-locataires de villas. En définitive, la Chambre repousserait certainement la proposition dans l'intérêt du contribuable. Moi, contribuable, je n'hésiterais pas, cependant, à voter l'impôt et à le payer, car je juge cette dépense par intermédiaire de l'Etat plus commode que la dépense directe de la distribution.

À peu près tous les impôts rendent de pareils services et simplifient les besognes de l'existence. Notre esprit arriéré s'imagine toujours que l'argent va dans la poche du roi, comme on disait jadis. Un emprunt de la marine susciterait, pour garantir l'intérêt et l'amortissement, des augmentations d'impôts : mais si, grâce à cela, la Chine s'ouvre totalement à l'industrie scientifique et si dans cinq ou six années, le tiers des denrées usuelles diminue de valeur de par la surproduction et la concurrence asiatiques, n'aurons-nous pas fait une dépense indirecte mieux justifiée que la dépense directe de payer fort cher, notre vie durant, ces mêmes denrées ?

Le système protectionniste commence son agonie. On eut beau, dix ou quinze années durant, accroître les droits de douane sur les blés étrangers, fournir des primes d'exportation à l'industrie française, on est encore à se plaindre de la mévente des blés quand, après deux récoltes excellentes, c'est-à-dire après surproduction naturelle, une partie du reste dans les granges. La protection n'a point amélioré beaucoup le sort du cultivateur. Il a vendu son blé plus cher au meunier, qui a vendu sa farine plus cher au boulanger, qui a vendu le pain plus cher aux commerçants, lesquels vendirent plus cher, pour se rembourser, les casquettes, les blouses, les instruments aratoires, les engrâis, les meubles,

les charrettes et les bestiaux dont le laboureur a besoin. Ce qu'il a reçu d'une main, il l'a rendu de l'autre, sans modifier essentiellement à son bénéfice les conditions de l'échange. A quoi bon vendre cher si on doit payer davantage ?

M. Combien, un cultivateur de Saumur, écrit à la "Petite République" cette lettre extrêmement sensée :

"Comment le législateur pourrait-il trouver des mesures pour empêcher une marchandise produite en trop grande abondance de coûter moins cher qu'autrefois ? Il faut dire la vérité aux paysans ; le blé ne peut plus dépasser de beaucoup les prix actuels, et le seul moyen pour eux de vivre en le cultivant est de produire davantage à l'hectare. Dans ma commune, des cultivateurs intelligents obtiennent dans nos terres médiocres 30 hectolitres à l'hectare en employant les engrâis chimiques. J'ai lu dans une des chroniques de M. le sénateur Couteau, dans le journal le "Temps", que dans sa propriété sise dans la Vieune, département qui nous touche, il obtient 40 hectolitres à l'hectare en cultivant avec les méthodes nouvelles, là où ses fermiers faisaient avec pâine, comme les miens, 20 hectolitres à l'hectare.

Donc, là est le remède.

Evidemment, avec une production qui s'accroît chaque année, nos prix devront se niveler avec ceux de l'étranger, car il nous faut écouler au dehors notre surproduction. Ce sera un grand bien pour nos campagnes. C'est sous forme de farines que nous exporterons, quand nous serons à la parité de l'étranger ; nous verrons alors la meunerie revivre, tandis qu'actuellement elle agonise. Il y a vingt ans, nous avions sur tous les affluents de la Loire d'impotautes minoteries. Toutes ou presque toutes ont disparu."

Leur fabrication s'écoulait pour plus des deux tiers en Angleterre ; depuis la concurrence américaine et l'établissement des droits protecteurs, elles n'exportent pas un sac ; aussi ont-elles succombé.

À prix égal, nos farines s'écouleraient au dehors, car nous sommes entourés de peuple acheteurs de farines et nous avons moins de transport que nos concurrents américains.

Dans son discours, M. Debussy a dit que nous ne serions exportateurs de blés et farines que dans trente-neuf ans. Je ne sais sur quoi il se fonde pour indiquer une date aussi éloignée.

"Les deux dernières années, nous avons produit beaucoup plus que nos besoins. Je crois